



Le pâturage, c'est maintenant et partout !

La Chambre d'agriculture vous donne rendez-vous tous les quinze jours pour **faire le point sur la pousse de l'herbe et la gestion des prairies**. Vous trouverez tout au long de l'année dans ces bulletins « **Herbe -Info** » des conseils de saison pour vous aider à gérer l'herbe au mieux en préservant sa qualité et son appétence..

Rappel sur les sommes de températures :

Cette méthodologie permet de connaître et donc d'anticiper les dates-clé des stades physiologiques les plus importants de la croissance de l'herbe. Les sommes de températures sont exprimées en degrés-jours. Pour les calculer, on réalise, depuis le 1er février de l'année, un cumul des moyennes journalières avec un minimum à 0°C (une moyenne négative sera égale à 0°C) et un maximum à 18° C (une moyenne supérieure à 18°C sera plafonnée à 18°C).

Voici les sommes de températures optimales pour une première exploitation de l'herbe et pour l'arrêt du déprimage en fonction du type de prairie :

	Les stades phénologiques du moment	
	Mise à l'herbe	Fin Déprimage
Prairie temporaire précoce	250°C jour	500°C jour
Prairie permanente fertile	300°C jour	550°C jour
Prairie permanente tardive	400°C jour	800°C jour

L'actualité de la semaine :

Depuis une dizaine de jours, les conditions se sont nettement améliorées avec beaucoup d'ensoleillement et des températures en forte hausse fin de semaine dernière. Après les épisodes très pluvieux, retour de conditions très favorables à l'exploitation des prairies. 2024 est particulièrement précoce, certaines graminées sont déjà au stade épiaison. Un seul mot d'ordre : pâturage !

Observons les sommes de températures depuis le 1^{er} février de ces 7 postes météo :

Date du relevé	24/3/24					2024	
	Altitude	Somme T°C	depuis le 01 février			T° moy sur 7 j	Précipitations (mm sur 7 j)
		2024	2023	2022	Normale 2013-2023		
Albi	172 m	548°	425°	479°	393°	14.6°	1
Dourgne	202 m	547°	439°	499°		14.5°	1
Tanus	537 m	443°	368°	391°	282°	12.7°	3
Montredon Lab.	566 m	461°	388°	400°	306°	12.8°	5
Anglès	750 m	361°	270°	296°		10.3°	4
Lacaune	820 m	340°	252°	246°		9.8°	7
Murat	1022 m	323°	292°	224°	192°	12.8°	2

Dans le dernier bulletin, le focus sur le déprimage présentait les 500°C comme repère à ne pas dépasser sous peine de réduire les rendements de 50%.

Attention, les 500°C jour sont déjà dépassés **en plaine et coteaux** et, ces jours ci, ils seront atteints dans les secteurs situés à **600m d'altitude**. Il faut, dans ces conditions, arrêter le déprimage sur les parcelles qui seront réservées à la fauche (épi de la graminée à 5 cm du sol). Pour le second tour, il faut prévoir un délai de retour de 30 jours pour ne pas épuiser les plantes.

Dans les zones plus élevées (700 à 1000m), on a dépassé les 300°C et la mise à l'herbe doit être effective, même sur les prairies permanentes. Respecter les transitions alimentaires et distribuer du foin durant les premières semaines à l'auge avant la sortie quotidienne ou en libre-service sur les parcelles. Attention à l'herbe jeune, en particulier par matinée froide. Elle est particulièrement déséquilibrée et très riche en azote soluble !

Quelques repères pour évaluer la hauteur d'herbe d'une parcelle :

On préconise des entrées d'animaux sur les parcelles à pâturer à 8-10cm de hauteur d'herbe soit **le niveau de la cheville**. Attention donc aux entrées tardives au-delà de ce repère!

Les sorties, pour éviter le sur-pâturage et la dégradation des sols, doivent s'effectuer dès qu'on descend sous les 5 cm soit **le niveau du talon**. Lorsqu'on sur-pature, la plante allonge son temps de régénérescence avec un effet négatif sur son système racinaire et une altération de sa pérennité.

Un conseil qui vaut surtout pour cette année : il ne faudrait pas rentrer sur des parcelles de plus de 15 cm de hauteur d'herbe soit **un repère à mi-botte**. Sinon risque de gaspillage important avec une estimation théorique du stock sur pied à 2 tonnes de matière sèche à l'hectare. Le gaspillage est principalement dû au piétinement et à la mauvaise consommation des plantes déjà épiées par les animaux (phénomène de tri entraînant des zones de refus)

À notre prochain rendez-vous dans quinze jours.

Caroline Auguy et Alexis Gangneron

28 mars 2024

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*